

La politique européenne de transport maritime au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

Déclaration du groupe Environnement et nature

Cet avis est important à plusieurs titres : d'une part parce qu'il se veut être une contribution à la politique communautaire et d'autre part parce qu'il traite de la plus grande partie de la Terre, à savoir la mer.

Le transport maritime représente 90 % du transport des marchandises dans le monde, dont 70 % dans les eaux européennes en incluant l'Outre-mer où les enjeux sont particulièrement importants.

Loin des yeux, ce type de transport est pourtant au cœur de notre consommation quotidienne puisque l'essentiel des matières premières et des biens de consommation que nous achetons sont acheminés par cette voie. Le faible coût du carburant fait de cette industrie un des pivots des échanges commerciaux dans le monde.

Pourtant les impacts environnementaux, sociaux et sanitaires, notamment pour les salariés et les voyageurs, sont méconnus. Chaque année en Europe, les gaz d'échappement des navires de transport causent près de 60.000 décès prématurés et coûtent 58 milliards d'euros aux services de santé. Par exemple, les émissions de soufre des vingt plus grands porte-conteneurs équivalent à celles du parc automobile mondial.

L'espace maritime, souvent réduit à une simple « infrastructure » utile aux navires, doit être considéré comme un espace naturel dont la richesse doit être préservée et un « espace de travail » international.

Afin d'adapter le transport maritime aux Objectifs de développement durable et aux engagements de l'Accord de Paris, nous insistons sur la nécessité, décrite dans cet avis, d'une réelle transparence du secteur, du contrôle des émissions, de la réduction des déchets, de l'amélioration de la qualité des carburants et de la création d'une filière européenne de démantèlement des navires plus protectrice de la santé des travailleurs et de l'environnement.

Nous appuyons également le soutien apporté par l'avis à la position du Parlement européen en faveur de la prise en compte du secteur maritime dans le système ETS (système communautaire d'échange de quotas d'émission de CO₂).

Nous saluons, enfin, l'urgence de mettre en œuvre un socle européen ambitieux de dispositions sociales harmonisées vers le haut, sans barrières ni dumping social, qui n'ambitionne pas uniquement la facilitation du trafic et sa simplification administrative. Les marges de progrès sont donc à l'échelle des océans... immenses.

Le groupe environnement et nature a voté l'avis.